



COMPTE-RENDU DU 1^{ER} CCRPA ALSACE

Jeudi 11 décembre 2014 à Strasbourg

Les participants : 69 personnes (50 du Bas-Rhin et 19 du Haut-Rhin) – 45 personnes accompagnées et 24 professionnels

Introduction de la journée, présentation du déroulement de la journée et temps de présentation par tables par le biais du portrait chinois :

Je m'appelle.... et

- Si j'étais un plat
- Si j'étais un personnage célèbre
- Si j'étais un lieu
- Si j'étais une couleur

Présentation du CCRPA

Projection de la vidéo de présentation du CCPA/CCRPA, puis échange et réponses aux questions
Pour télécharger la vidéo :

<http://www.fnars.org/participation-des-personnes-accueillies/ressources-documentaires/videos-pa-menu/5272-presentation-video-des-ccpa-ccrpa>

Le CCRPA, c'est quoi, ça sert à quoi ?

- Ouvert à toutes les personnes concernées par les politiques de lutte contre les exclusions
- Favorise la prise en compte de la parole des personnes concernées par les situations de pauvreté
- Permet aux personnes accueillies-accompagnées d'apporter leur regard, avis et faire des propositions sur les politiques publiques du champ de l'exclusion
- Il se réunit à minima 4 fois par an
- On peut y venir une ou plusieurs fois
- Il fonctionne avec une majorité de personnes accompagnées
- Les frais de déplacement sont remboursés, le repas est pris en charge
- On y siège pour soi-même, et pas au nom d'une structure

La participation, c'est quoi ?

Il a été demandé à chaque petit groupe de répondre à 3 questions :

1. La participation des personnes, c'est quoi pour moi ?
2. Quels sont les obstacles à la participation ?
3. Quelles pistes pour améliorer la participation des personnes ?



Les réponses à la question 1 :

- Emettre des idées, donner son avis
- S'investir
- Prendre la parole, s'exprimer
- Etre à l'écoute et être écouté
- Faire des propositions, faire ensemble
- Etre citoyen à part entière
- Evoluer
- Un enrichissement mutuel
- Etre fort, se battre, se reconstruire
- Entendre et faire entendre
- Etre aider
- Sensibiliser les personnes
- L'égalité, la parité
- Reconnaissance et estime de soi, reprendre sa place
- Donner des moyens d'information aux personnes, faire remonter des infos
- Implication et engagement
- Participation n'a de sens que si débouche sur du concret
- Etre présent à des réunions, répondre aux questions
- Faire des remontées aux décideurs
- Une obligation de la loi 2002-2
- Enrichissement mutuel par les échanges
- Liberté de parole, pas de différences entre les personnes

Les réponses à la question 2 :

- manque d'instance pour être écouté
- manque d'information, de communication
- manque de connaissances liées aux droits et dispositifs
- manque de considération des personnes
- La barrière de la langue et de l'écrit
- manque de confiance en soi, honte, peur, timidité, déprime
- trop de problème personnel
- manque de confiance en l'avenir, déception car jamais entendu
- lassitude, désintéressement
- les préjugés, la discrimination
- le non-respect de la parole de chacun
- déséquilibre entre personnes : monopole de la parole par certains
- manque de temps des travailleurs sociaux
- le manque de motivation des travailleurs sociaux
- bien comprendre le sujet, ne pas être hors sujet
- le manque de budget
- pas assez concret
- l'accès à toutes personnes pas toujours possible (ex. SDF...)
- les problèmes de santé, d'addiction...



Les réponses à la question 3 :

- communiquer dans les structures, communiquer davantage
- mieux organiser les réunions
- élire des délégués pour représenter les structures
- faire des réunions plus locales et plus régulières entre les réunions régionales
- bien gérer le temps
- respecter la parole de chacun
- meilleure information et sensibilisation sur les dispositifs et droits des usagers
- mettre plus d'humanité au sein des différents dispositifs
- mettre en place des outils pour l'expression : tableau d'affichage, boîte à idées...
- Le conseil de la Vie Social (CVS), les réunions d'expression
- Créer un blog
- Communiquer avec les autres régions, les autres CCRPA
- diffuser les comptes rendus
- organiser des rencontres entre participants
- pouvoir s'exprimer hors cadre institutionnel
- avoir plus de moyen financier
- transformer les propositions en actes
- sensibiliser les usagers au travail des travailleurs sociaux, leurs limites
- créer un moyen de communication
- contacter directement les personnes sans passer par les associations

Quel fonctionnement pour le CCRPA Alsace ?

Il a été demandé à chaque table d'écrire des propositions sur comment communiquer sur le CCRPA, comment mobiliser et comment on souhaite fonctionner en Alsace.

Comment communiquer ?

- Par le bouche à oreille
- via Internet, Facebook, un blog, créer des bornes d'accès numériques consultables par tous
- porte à porte
- par écrit : affichage, courrier à chaque structure, aux référents
- faire des réunions dans les structures avec les personnes/ intervention de membres du CCRPA dans les structures
- plaquette d'information, vidéo de présentation
- affiche : à l'accueil, dans les salles d'attente, dans les lieux fréquentés (ex Boussole, SAMU social, CCAS, CMS, accueils de jour, bibliothèques...)
- sensibiliser les travailleurs sociaux, les inciter à sensibiliser les usagers, notamment pendant les CVS
- avoir une plate-forme téléphonique
- faire un film CCRPA Alsace avec des témoignages
- avoir un stand « CCRPA » dans certain colloques, forum...



- avoir une liste de diffusion des mails
- constituer un groupe de travail sur la communication
- faire en sorte que les informations soient données bien en amont dans les structures et pas à la dernière minute
- Envoyer des invitations nominatives

Comment mobiliser ?

- mieux communiquer (affiches, tracts, stand d'info)
- mettre à contribution les associations impliquées sur le terrain et les administrations
- diffuser les comptes rendus
- donner des exemples précis
- bien informer en avance pour relayer les informations, avec un rappel la veille ou la semaine avant
- créer des partenariats avec les associations caritatives
- Anonymat, respect de la parole, confiance entre les personnes mobilisées
- faire choisir les thèmes aux personnes
- avoir un ordre du jour précis et un thème concret
- avoir des thèmes liés aux préoccupations quotidiennes, pour les gens se sentent concernés
- inviter et faire participer des représentants des élus, des bailleurs sociaux...
- faciliter la mobilité (navette, covoiturage) des personnes qui souhaitent venir
- Préserver la convivialité de la rencontre (accueil, petit-déjeuner, déjeunes, goûter...)
- Informer via les médias
- Essayer de concrétiser les souhaits des personnes
- Bien expliquer le fonctionnement (convivial, échanges, anonymat...)

Mon CCRPA idéal....

Quand?

- 6 fois par an, tous les 2 mois
- Une réunion par trimestre
- Une fois par mois
- Plus tôt le matin
- Sur une journée

Où?

- Dans différentes villes (Strasbourg, Colmar, Mulhouse)
- Dans un lieu facilement accessible
- Hors du centre-ville
- Dans un lieu neutre (pas dans une structure d'hébergement)
- Dans une grande salle (ex. mairie, conseil de l'Europe)



Comment, quelle méthode d'animation ?

- En petits groupes (8 pers max)
- Co-animation FNARS/personnes accompagnées
- Mixité dans les groupes (personnes accompagnées-travailleurs sociaux-représentants institutionnels)
- Moins de monde
- Animation en théâtre forum
- Avec des intervenants extérieurs, en lien avec le thème, des spécialistes, « invités d'honneur »
- Inviter des journalistes
- Bien recentrer les thèmes prévus
- Avec un repas collectif ou repas à thème, des barbecues à l'extérieur
- Etablir des liens avec les CCRPA d'autres régions et les rencontrer

Après échanges sur les différentes propositions, il est décidé de :

- **Faire 4 CCRPA par an, 2 par semestre**
- **Entre chaque CCRPA, donner la possibilité de faire des réunions départementales, notamment pour ne pas oublier les zones rurales**
- **Le prochain CCRPA aura lieu en février**
- **Le jeudi**
- **Alterner entre Mulhouse et Strasbourg**

Quel thème pour le prochain CCRPA ?

Tout au long de la journée, les personnes ont pu venir écrire des idées de thèmes sur une feuille. Chaque personne, munie d'une gommette, vient choisir le thème qu'elle souhaite pour le prochain CCRPA.

- la trêve hivernale (3 votes)
- l'hébergement d'urgence (manque de structures, bâtiments vides, squat officiel...) (24 votes)
- L'accès au logement de personnes sortant de structure, avec des faibles revenus (12 votes)
- Les addictions (2 votes)
- L'accueil des animaux dans les structures d'hébergement
- Une bagagerie à Strasbourg, Colmar, Mulhouse... (6 votes)
- Un observatoire du 115 pour les réponses et les chiffres avancés (4 votes)
- L'accès à l'alimentation (10 votes)
- L'accueil des animaux dans les structures d'hébergement (7 votes)
- Accès à l'hébergement pour les personnes de nationalités étrangères (4 votes)
- L'accès aux nouvelles technologies (Internet....)



Le Conseil Consultatif
des Personnes Accueillies / Accompagnées

ALSACE

- L'insertion à l'emploi (5 votes)
- Le statut des compagnons Emmaüs
- Création de lieux de rencontres interculturelles pour favoriser l'insertion sociale des personnes d'origine étrangère (7 votes)
- La CMUC (7 votes)
- Les huissiers, les crédits (6 votes)

Le thème ayant remporté le plus de votes est celui de l'hébergement d'urgence. Le prochain CCRPA sera donc consacré à cette thématique.

Les questions à aborder sur ce thème :

- Le manque de structures adaptées
- Quel type d'hébergement (collectif, éclaté, hôtel, abri de nuit...), quel accompagnement ?
- L'accueil téléphonique du 115 et les « listes noires »
- La réquisition de bâtiments vides
- Les squats
- Les places de droit commun/demande d'asile

Un groupe de travail se réunira pour préparer le prochain CCRPA.

Coordonnées du CCRPA ALSACE

Pour avoir des informations ou participer au CCRPA, contacter :

Adelheid TUFUOR : a-fnars-alsace@wanadoo.fr / 06 58 50 05 79 / 03 88 51 00 23

FNARS Alsace – 18 Rue du 22 Novembre – 67 000 STRASBOURG

En espérant vous voir aux prochains CCRPA !



Le Conseil Consultatif
des Personnes Accueillies / Accompagnées



Premier Ministre
Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement

